

La thérapie des familles violentes

**par Françoise DOMENACH, Psychologue, Thérapeute familiale et formatrice (IDES)
& Jean-Paul MUGNIER, Éducateur Spécialisé, Thérapeute familial, Formateur et
Directeur de l'Institut D'Etudes Systémiques**

**Intervention dans le cadre de la journée d'études du 10 Novembre 1998 à EVREUX
«Violences des jeunes et violences familiales»**

organisée par

- la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- L'association d'Action Éducative auprès du Tribunal pour Enfants de l'Eure
- L'association THERA MEDIA
- la Fédération Française de Santé Mentale

Mise en forme effectuée par Régine PICAMOLES d'après l'enregistrement audio

Quelques mots d'introduction par J-P Mugnier

Tout d'abord, en ce qui concerne le traitement des familles dites violentes, nous avons beaucoup parlé ce matin des ressources de la famille. Nous devons être attentifs au danger de vouloir à tout prix, envers et contre tout, penser que les familles ont des ressources. Parfois, la seule ressource de la famille, cela peut être des séparations.

Le second point important est la question de la responsabilité qui est également à mettre en relation avec la question des ressources. Nous avons beaucoup discuté ce matin autour de la question de « la démission du rôle de parent, de parents non responsables etc. ». C'est une question importante à souligner, car émettre l'hypothèse que la famille a des ressources, c'est penser que les parents pourraient redevenir responsables de leurs enfants, de l'éducation de leurs enfants. C'est un point sur lequel nous reviendrons tout à l'heure dans le protocole thérapeutique.

Si nous voulons que des parents redeviennent responsables de leurs enfants et de leur éducation, il faut dans un premier temps se situer dans un projet thérapeutique qui leur permet de se reconnaître responsables de ce qu'ils ont fait auparavant. C'est à dire que la responsabilité n'est pas uniquement quelque chose qui serait tournée vers le futur. Nous devons aussi permettre à des parents de reconnaître leur co-responsabilité dans des actes de violence quels qu'ils soient, même si cette responsabilité s'inscrit dans une histoire transgénérationnelle.

Je poursuivrais cette introduction en citant Ferenczi, le psychanalyste et disciple très aimé de Freud, qui s'est interrogé tout au long de sa pratique d'analyste et que les travaux de traductions de l'équipe du Coq Héron ont réactualisé. Ferenczi a écrit de nombreux articles, dont un qui s'intitule Confusion des langues entre les adultes et l'enfant.

Dans cet article, Ferenczi explique : « dans un grand nombre de situations l'enfant est attiré dans une relation de séduction par l'adulte, lequel dans un moment d'égarement peut accomplir des actes de violence sexuelle. Il faut croire les enfants quand ils disent à l'âge adulte que cela leur est arrivé ». Ferenczi est arrivé après de nombreuses années de pratique à cette conclusion également parce qu'il suivait en thérapie des adultes qui commettaient ces crimes et qui l'avaient dans le processus analytique.

Ferenczi écrit en 1932, je cite de mémoire : « on assiste à de véritables viols de fillettes dans la petite enfance » - c'est à dire des enfants qui avaient 3 ou 4 ans -, et il précisait : « ou des viols de petits garçons ».

Il insistait pour dire que les abus sexuels étaient aussi bien hétéro qu'homosexuels. Il y aurait sans doute une erreur de penser que les hommes n'abusent que de leurs filles et que les mères n'abusent que de leur fils comme on le verra tout à l'heure. Un autre point important qu'évoquait Ferenczi dans cet article était qu'il constatait que ces personnes, ces agresseurs, hommes, femmes, père, mère, grands-pères, tantes, domestiques, oncles... étaient conscients du mal qu'ils avaient fait à leurs enfants, et des conséquences de ce mal, et pouvaient ensuite faire preuve d'une éducation particulièrement rigide. Ils pouvaient avoir recours à une morale stricte, à une éducation religieuse stricte pour tenter de redresser le tort qu'ils avaient fait à l'enfant.

Nous ne pouvons qu'évoquer le propos de Ferenczi car, dans notre pratique avec les familles, nous avons constaté avec une grande régularité que de nombreux cas de violence familiale, en fait, faisaient écran à une violence sexuelle, qu'elle soit le fait du père, de la mère, d'un grand-père etc.

Ce matin, le docteur GOGUÉ a évoqué les différents symptômes que pouvaient présenter des enfants victimes d'abus sexuels.

Nous pourrions classer les symptômes présentés en deux catégories, au moins par rapport aux abus :

1- **les symptômes spécifiques** : c'est à dire révélateurs d'abus, et pour lesquels on n'a malheureusement pas à se poser trop de questions sur ce qui se passe dans la vie de l'enfant.

2 - **les symptômes non spécifiques** :

- l'énurésie secondaire ou l'encoprésie,
- des problèmes de boulimie ou d'anorexie chez des enfants,
- les idées suicidaires et les tentatives de suicide d'enfants,
- les problèmes de puberté précoce etc..

Ces symptômes ne suffisent pas à eux seuls à valider l'existence d'abus sexuels. Il est important d'avoir une double grille de lecture pour les symptômes non spécifiques; grille qui prenne en compte l'observation des symptômes et le repérage des informations dans l'histoire de la famille qui pourraient nous amener à penser qu'effectivement, à un moment donné, il y aurait pu y avoir un passage à l'acte.

Dans notre travail avec les familles, la première étape fondamentale du traitement concerne la question du dévoilement ou de la reconnaissance de l'existence éventuelle d'abus sexuels dans la famille. C'est une étape importante du traitement de la famille. L'idée d'abus sexuels masqués par des faits de violence ne doit pas être uniquement une construction de notre part, elle doit pouvoir également s'étayer au moyen de la double grille de lecture.

Il est important de repérer que la question des abus nous fait entrer dans l'aire des soupçons, c'est à dire que l'on finit par soupçonner tout le monde, ou presque. Le soupçon s'exerce à l'endroit des familles reçues. Il s'adresse aussi aux professionnels qui signalent et qui sont parfois soupçonnés de ne voir que cela - et de ce fait on ne prend plus en compte leur soupçon. Il est donc nécessaire à nos yeux dans la prise en charge de ces familles d'avoir cette double grille de lecture.

Je terminerai mon introduction, en disant que la lecture ou la reconstitution des scénarios relationnels que Françoise DOMENACH va vous présenter, est aussi une étape importante dans le traitement de la famille. Il est essentiel de comprendre comment des faits de violence

sont survenus dans la vie de l'enfant et dans quel contexte relationnel ils sont apparus. Ces lectures de scénario peuvent présenter une étape qui est un aspect important du traitement, car dans le scénario la vie de l'enfant ne démarre pas avec la violence. Qu'elle soit physique ou sexuelle, la violence apparaît comme le résultat d'une crise.

Intervention de Françoise Domenach

« Les mauvais traitements ou les abus ne constituent pas effectivement les éléments fondateurs de l'histoire. Il faut que nous puissions reconstituer ce qui s'est passé au préalable dans la famille. Il y a un temps où les abus ou la violence existent mais cela est l'aboutissement d'un certain nombre de processus. C'est ce que nous allons essayer de repérer à travers les récits que les familles reçues ont bien voulu nous faire de leur histoire.

Précision de J-P Mugnier

Les comportements autodestructeurs des pères ou mères que nous évoquons sont des problèmes d'alcoolisme, des tentatives de suicide, des conduites suicidaires, des conduites à risques qui aboutissent à des incarcérations.

Les comportements auto-protecteurs sont des comportements de mise à distance des enfants.

Françoise DOMENACH

Les différentes étapes du processus repérables dans le scénario :

- **Etape n° 1** : Un homme ayant été lui-même victime de violences sexuelles et qui n'aurait pas reçu la protection espérée étant enfant, craint de se rendre à son tour coupable de tels actes.

- **Etape n°2** : Le caractère inavouable de ses actes lui interdit le plus souvent de se confier, en particulier à sa femme, sinon de façon voilée. Par exemple, en ayant des conduites sexuelles particulières: un dégoût de la sexualité ou au contraire des exigences qualifiées d'anormales, viols conjugaux ou autres...

- **Etape n°3** : Dans le même temps, il présente des signes de fragilité tentant d'exprimer une souffrance dont les causes doivent rester secrètes, non dites: refus d'avoir un deuxième enfant, démission de son rôle de père, premiers symptômes de conduites addictives...

- **Etape n°4** : En réponse à ses comportements, l'épouse se montre plus distante. Peut-être revit-elle à travers eux les scènes pénibles de sa propre histoire ?

- **Etape n°5** : L'insatisfaction provoquée par la relation conjugale s'accroît, amplifiant du même coup les craintes de ce père de passer à l'acte.

- **Etape n°6** : Un comportement de la femme sera vécu comme une trahison, comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase : un arrêt de la contraception et le début d'une nouvelle grossesse sans prévenir le conjoint, un engagement intense dans des activités extra-familiales, une dépression, un espacement des rapports sexuels...

- **Etape n° 7** : Le père s'empare de cette ou de ces trahisons pour passer à l'acte. Souvent l'enfant est très jeune, 3 ou 4 ans.

- **Etape n° 8** : Ce passage à l'acte amplifie le sentiment de culpabilité de l'agresseur dont les conduites correctrices et/ou éventuellement auto-destructrices s'amplifient, ce qui augmente le malaise conjugal et perpétue le désir de vengeance. Les conduites correctrices sont celles évoquées par J-P MUGNIER.

- **Etape n° 9** : L'enfant ne peut faire état de l'agression dont il est victime du fait de la faiblesse de sa relation à sa mère. Soit qu'il ait subi des menaces, par exemple : « si tu le dis je tue ta mère, ou je me tue ». Ce sont des propos que l'on a rencontrés fréquemment. Soit qu'il attribue à la mère la responsabilité partielle du comportement de son abuseur. On sait que chez les petits enfants le fait qu'ils soient abusés et que la mère soit présente dans la maison, pas dans la pièce, mais dans la cuisine ou à l'étage, c'est pour eux comme si la mère savait. Elle n'est pas là, mais du moment qu'elle est dans la maison, elle doit savoir ou, en tout cas, elle est d'accord puisqu'elle est là, pas loin.

- **Etape n° 10** : L'enfant se sent de plus en plus coupable. Il exprime son malaise par des troubles du comportement que la mère ne comprend pas, ou bien refuse de comprendre, ou encore fait semblant ne pas comprendre l'origine.

- **Etape n° 11** : La mauvaise relation de l'enfant à la mère s'accroît. Mauvaise relation sur laquelle l'abuseur peut s'appuyer pour récidiver. Cela augmente son sentiment de culpabilité et entraîne une aggravation de ses conduites pathologiques dont : l'indifférence, la distance affective, l'alcoolisation ...

Le choix du point de départ de ce scénario est arbitraire : en effet il est également possible de décrire le même processus en partant de la problématique de la mère :

Une femme a subi dans son enfance des violences sexuelles dont elle n'a pas pu faire état et pour lesquelles elle n'a pas été protégée. Ce drame qui a gravement perturbé son image d'elle-même va déterminer le choix de son conjoint. Saura-t-il lui rendre sa dignité de femme ou au contraire confirmera-t-il l'irréversibilité des conséquences des agressions qu'elle a subies ?

Devenue mère, elle doute de sa capacité à protéger son enfant du mal dont elle-même fut victime. De plus parfois chaque rapport sexuel est la réactualisation plus ou moins consciente du traumatisme subi (ce qui est certainement également le cas chez les hommes).

A ce stade, deux voies sont possibles : l'idée d'une activité sexuelle lui est pénible, elle fait en sorte de le signifier à son partenaire en refusant d'avoir des rapports, mais une telle abstinence imposée peut s'apparenter à un défi. « Mon mari tentera-t-il d'obtenir des enfants ce que je lui refuse et qu'il estime être en droit d'attendre de moi ? »

Si le mari a lui-même été victime d'abus sexuels dans son enfance, les risques de passages à l'acte augmentent. S'ils surviennent l'épouse peut alors faire preuve de cécité afin de ne pas avoir à considérer sa propre responsabilité dans ces faits, et on revient au stade n°5.

Si la mère a été très tôt pervertie, à fortiori par sa propre mère (hypothèse envisagée par Ferenczi), elle peut également présenter des symptômes semblables à ceux décrits pour les pères : alcoolisme, mauvais traitements. Ces conduites accentuent la vision que ces femmes ont d'elles-mêmes comme des déchets.

Si cette évolution n'est pas enrayée par une attitude protectrice du mari, mais qu'au contraire elle rencontre une problématique semblable chez ce dernier, cela pourra aller jusqu'à aboutir à des scènes d'orgie familiale ou règne une totale indifférenciation entre parents et enfants. Dans les cas que nous avons pu observer, le stade ultime était des abus sur des bébés de quelques mois sous forme de fellations en présence de la mère effectuant elle-même des fellations au garçon le plus âgé, ou se faisant je cite comme disent les enfants « lécher le sexe aussi bien par leur fils que par leur fille ».

Les enfants rendus ainsi témoins et complices d'actes monstrueux, il n'est alors plus nécessaire pour les parents de leur prescrire le secret.

En effet révéler ces actes reviendraient pour eux à devenir publiquement les enfants de parents inhumains, le sentiment d'être des monstres et d'appartenir à une famille monstrueuse : finalement cette monstruosité suffit à elle seule pour les condamner au silence.

J-P MUGNIER ajoute : « le silence est éventuellement la première étape de la répétition à venir d'abus sexuels. Le dernier stade du deuxième scénario avec les mères abuseuses est quelque chose de sidérant, c'est toujours difficile quand on l'évoque mais ce sont des situations que nous avons été amenés à observer et qui ont même parfois été confirmées par les pères ou des mères elles-mêmes au niveau d'abus sexuels dont elles étaient elles-mêmes les actrices.

A propos de la question des abus sexuels, Françoise a dit à propos du 1^{er} scénario que souvent l'enfant est très jeune, il est âgé de 3 ou 4 ans. En Italie, les statistiques montrent que 50 à 60% des enfants abusés le sont entre 3 et 5 ans. L'existence d'abus sexuels n'est pas quelque chose qui serait liée à l'adolescence, à la puberté des filles, mais quelque chose qui a à voir avec le traumatisme subi par les parents et non pas par rapport à une jouissance sexuelle comme dans un acte sexuel dit normal.

Pour étayer cette observation : on a longtemps pensé par rapport aux abus sexuels que c'était le fait des hommes, pas ou peu des mères. Si vous relisez « La violence impensable », livre dont nous recommandons la lecture, l'équipe de Sabourin disait pour les mères que c'étaient des mères psychotiques ou particulièrement déstructurées. Les mères abuseuses observées, si vous visionniez les enregistrements vidéo, vous ne le diriez pas, elles n'ont pas l'air d'être complètement malades mentales etc. L'erreur sans doute était de penser que parce que l'homme a des pulsions sexuelles qui s'expriment différemment que celles de la femme, il ne saurait pas contrôler ses pulsions. Nous ne sommes pas uniquement dans le domaine de la pulsion, nous le verrons par rapport au processus thérapeutique. Nous sommes dans le problème du traumatisme et de la transmission du traumatisme. Si des femmes ont été violées à l'âge de 3 ou 4 ans pourquoi, devrions-nous, attendre d'elles une fois adultes qu'elles ne soient que protectrices ?

Le processus thérapeutique :

Premier point : Dans ces situations d'abus sexuels, de notre point de vue il est contre-indiqué de faire des entretiens familiaux. Cela peut paraître provocateur de la part de thérapeutes familiaux mais, en général, on pense que ce n'est pas une bonne idée. Cela peut être bien de faire un ou deux entretiens pour prendre des informations, pour observer les interactions dans la famille mais que de ne travailler qu'avec l'idée d'entretiens familiaux, en voyant tout le monde ensemble, peut être très contre-indiqué parce que ce qui continue de régner dans la famille c'est la notion de contrôle des relations.

Second point : On a maintenant très souvent l'expérience que les enfants qui dévoilent des abus ne font que des dévoilements partiels. Contrairement à des choses que l'on a pu entendre, l'enfant minimise car il a tellement honte de ce qu'ils ont dit qu'il se contente de dire le minimum pour que cela s'arrête. Ils sont parfois plus embêtés avec ce qu'ils n'ont pas dit, surtout dans les situations d'orgie familiale comme on les a décrites, qu'avec ce qu'ils ont dit. En effet ce qui leur pose problème c'est la monstruosité de ce qu'ils n'ont pas dit, dans laquelle ils ont été entraînés et dans laquelle ils sont devenus complices malgré eux ; ce qui fait qu'ils se sentent coupables de processus dont ils sont les victimes.

La question du dévoilement et de la fin de la thérapie avec ces enfants :

L'idée est la suivante : ce n'est pas la même chose quand on fait la thérapie après que le dévoilement ait eu lieu et quand il est intervenu avec d'autres intervenants que nous, et si vous

faîtes une thérapie et que dans le courant de la thérapie vous avez le dévoilement des abus. Vous êtes alors obligés de faire le dévoilement etc.

Quand le dévoilement a été fait par d'autres et que l'on nous envoie la famille, notre idée est la suivante : voir dans un premier temps la mère et les enfants sans le père soit là, soit parce qu'il est en prison soit parce qu'il n'a pas reconnu les faits, soit parce qu'il est parti. Et d'essayer de poser un certain nombre de questions qui seront ensuite traitées individuellement. Une des premières questions est : comment cela est-il arrivé ?

Qu'est-ce qui fait que le père a pensé à un moment donné qu'il pouvait imposer une telle épreuve et une telle violence à ses enfants ?

Comment les enfants se sont sentis entraînés dans cette violence ?

Qu'est-ce qui fait qu'ils n'ont pas pu dire non ? Ce sont des questions qu'ils se posent très souvent.

Quelle relation y avait-il avec la mère pour que l'enfant n'ait pas pu le dire à sa mère, parce qu'il l'a dit à l'institutrice, à un éducateur, à quelqu'un d'autre.

L'idée est donc : qu'est-ce qu'il y avait dans les relations familiales qui fait que c'est arrivé et que cela n'a pas pu s'arrêter, que l'enfant n'a pas pu se confier tout de suite.

C'est un protocole idéal, dans la réalité cela ne se passe pas souvent aussi simplement que cela. On va donc travailler avec chacun des enfants et avec la mère afin d'essayer d'aider la mère à voir son propre engagement dans les processus relationnels dans lesquels les abus ont eu lieu. Même si la mère a été protectrice parce que tout de suite elle a emmené les enfants à la gendarmerie pour porter plainte ou à l'hôpital etc. A un moment donné dans quelle mesure elle-même a été engagée dans ces relations ? C'est important vis à vis des enfants que la mère puisse aussi reconnaître sa propre responsabilité, non pas du point de vue pénal, mais du point de vue éducatif, affectif. Si la mère peut le reconnaître cela aidera les enfants à dire pourquoi ils ne pouvaient pas le dire à la mère.

Et aussi parce que nous avons vu que la relation mère-enfant, mère-fils, mère-fille, est souvent centrale dans les abus sexuels. C'est vraiment, à la limite, notre objectif thérapeutique, un des objectifs premiers qui est de retravailler sur le lien mère-enfant.

Nous allons travailler ces questions avec la mère seule par rapport à l'histoire de sa relation de couple par rapport à l'histoire dans sa famille d'origine. Nous allons travailler ces questions avec les enfants pour leur permettre d'exprimer leur colère contre leur mère, pour pouvoir leur permettre d'exprimer ces sentiments négatifs. Parfois l'enfant se construit un monde. Par exemple vous avez un garçon ou une fille de 8 ans et si vous ne lui avez jamais tellement montré de photos de vous de l'époque où vous aviez 5 ou 6 ans ; il ne va pas en conclure que vous ne l'aimez pas. Par contre ces enfants auxquels les mères ne parlent pas de leur propre histoire, de leurs sentiments, interprètent ou presque : «maman elle ne s'intéresse pas vraiment à moi et donc papa c'est vrai peut-être quand il me dit que maman elle est pas gentille, qu'elle est toujours en train de me crier dessus », etc. Je résume. C'est pour vous donner le fil conducteur, mais c'est évident qu'après c'est au cas par cas. On a vu un enfant dire un jour : «papa m'a dit si vous le faites pas je tue votre mère, on aimait bien notre maman alors on l'a fait, c'était gentil ». Dans cet exemple ce qui est terrible c'est qu'en fait la mère était abuseuse. Le fait que les enfants le fassent au père a été comme une façon d'autoriser, pour la mère, de s'autoriser à le faire avec ses enfants. Nous allons prendre en compte tous ces aspects là.

Je reviens à mon protocole. Il y a donc les entretiens individuels avec la mère, avec chacun des enfants. Quand on a le sentiment d'avoir un peu avancé alors on peut reprogrammer des

entretiens la mère avec chacun des enfants individuellement. Nous sommes dans un travail de réparation, nous ne sommes plus dans un travail systémique classique de crise mais de restauration et de réparation du lien mère-enfant. Pour pouvoir en arriver là, cela peut prendre du temps. Il faut que la mère ait donné quelque chose, qu'elle ne se contente pas de dire « mon mari était un salaud » mais puisse se demander : qu'est-ce qui fait dans la relation avec mon mari qu'il a pensé qu'il pouvait le faire.

Un des points dans ce protocole idéal est le jour ou l'on peut réunir de nouveau la mère avec chacun des enfants (ou l'instant le père n'est toujours pas là), avec l'idée d'expliquer aux enfants. Les enfants se demandent toujours « pourquoi moi ? », même si tous les enfants de la fratrie sont abusés, (cela est quand même quand ils sont abusés petits).

Un jour, j'ai vu un enfant qui était abusé au même titre que ses frères qui, d'un seul coup, a crié et qui a dit : « mais pourquoi c'est à nous qu'il demandait de faire cela ? » Toujours ils se le demandent.

Il y a une différence entre les enfants victimes d'abus et ceux victimes de violence physique. L'enfant victime de violence physique, comme il a été dit par Mme RICHARDSON, se dit « c'est peut être parce que je suis mauvais ». L'enfant victime d'abus se dit « c'est peut être parce que j'étais déjà un déchet que mon père s'autorise à me faire ces choses là ». D'être un déchet, d'être de la merde, il n'y a pas d'autre mot..

C'est dans ce sens que Ferenczi parlait vraiment d'un assassinat au niveau de l'identité de l'enfant : on n'est plus dans les troubles de la personnalité mais dans les troubles de l'identité de l'enfant.

[Intervention de Mme Domenach : A titre d'exemple, ce sont des petits enfants qui mettent la tête dans les W.C et qui disent « il faut tirer la chasse d'eau » ; c'est vraiment l'idée du déchet.

Quand on a pu bien travailler, l'idée c'est de cette séance commune est donc pour dire que les enfants se sont posés cette question, et qu'en fait la réponse ce n'est pas parce qu'ils étaient des déchets, c'est parce qu'ils sont tombés dans un piège. Ils sont tombés dans le piège du problème du couple des parents, qui eux-mêmes sont tombés dans le piège de leur couple, du fait de leur histoire personnelle. Je vous invite à acheter Les stratégies de l'indifférence ; il y a un cas qui présente ce travail.

Développons maintenant trois autres points très brefs.

Le travail avec les pères n'est pas toujours facile, et puis nous n'avons pas toujours la possibilité de le faire : soit qu'ils ne veulent plus nous voir, quand ils sont en prison. Ce 2^{ème} cas est plus simple parce que là on peut aller les voir, même si nous n'en avons pas vu beaucoup. L'idée que j'emprunte à Stefano CIRILLO dont je vous recommande le livre La famille maltraitante, n'est pas de les voir pour faire leur thérapie à eux, ce n'est pas notre mandat du tout. On n'est pas psychothérapeutes dans la prison pour faire la thérapie des pères abuseurs. Nous venons parce que nous sommes les thérapeutes des enfants, c'est à dire que l'on prend le parti des enfants dans ces situations là. Nous observons dans un certain nombre de situations que, dès lors que nous sommes là pour les enfants, cela change quelque chose dans la relation avec l'abuseur. Et par rapport à des pères qui ne reconnaissent pas ou qui ont minimisé etc., la formule de Stefano CIRILLO que nous lui avons emprunté, est de dire : « vous serez de nouveau un père quand vous pourrez dire que vous l'avez fait ».

Ces hommes sont dans des stratégies de déni, ils pensent qu'ils sauvent leur peau, leur vie, en disant « je ne l'ai pas fait », car ils se disent « si je dis que je l'ai fait on me regardera comme

un salaud, je n'aurais plus aucune chance une fois sorti de prison de trouver du travail etc, plus personne ne voudra de moi ». Ce qui était une question qu'eux-mêmes s'étaient souvent posée enfant, de se dire « si je dis ce qui m'arrive on ne m'aimera plus ». Beaucoup ont en effet été abusés. Ils ont la même question 20 ou 30 ans plus tard quand ils sont en prison.

Une des possibilités est de dire « vous serez de nouveau un père quand vous pourrez dire que vous l'avez fait » : c'est à dire de redonner un sens positif au fait que s'ils le disent ils redeviennent des êtres humains, et non pas le contraire. Ils pensent que s'ils ne le disent pas, ils restent des êtres humains, alors que nous, du point de vue des enfants, s'ils le disent nous leur redonnons cette possibilité d'être pour leur enfant un père. Bien sûr sans minimiser, sans banaliser ce qui s'est passé. Un exemple très bref d'un père qui avait toujours nié et qui à un premier entretien en prison, j'ai dit : « voilà ce que j'ai appris dans la thérapie, est-ce que je dois regarder votre enfant comme un menteur ? » Il m'a dit non.. Après on a parlé de l'idée qu'il avait de se suicider. Je lui ai dit « c'est votre droit de vous suicider. Maintenant ce que je peux vous dire, c'est que pour les enfants ce serait terrible, car les enfants se diraient « maintenant on est aussi responsable de la mort de notre père » ». Quand il a reconnu les choses, le petit garçon qui était diagnostiqué comme débile léger a dit « ce que mon père vous a dit, est-ce que vous pouvez me l'écrire ? ». Je lui ai écrit, il m'a dit « je vais le garder précieusement avec moi ». L'idée est donc de faire apparaître avec ces hommes qui sont énormément diabolisés, qu'il y a une stratégie possible pour eux de reconnaissance, et donc de recréer un lien avec un thérapeute. Recréer un lien avec un thérapeute c'est aussi recréer un lien avec l'humanité.

Deuxième point : la question du dévoilement

Il y a 2 circonstances par rapport au dévoilement : quand les enfants ont des symptômes spécifiques, qu'ils sont en danger, qu'on le sent. On n'a alors pas trop le choix que de les aider à dire les choses. Un enfant qui s'amuse à masturber un autre, à vouloir le pénétrer... on utilise souvent avec lui cette formule : « comment est-ce que je dois te regarder en tant qu'enfant ? C'est vraiment une question importante pour moi, est-ce que je dois te regarder comme un enfant qui a des drôle d'idées, qui a des pulsions qui ne sait pas contrôler à 7 ans, à 8 ans ou 12 ans ? Ou bien comme un enfant à qui on a fait du mal, et qui ne sait pas comment le dire autrement qu'en le faisant à son tour. C'est une question grave, peut-être même que tu t'es déjà posé cette question ? »

Aider l'enfant avec délicatesse, avec tact comme aurait dit Ferenczi, aider l'enfant à pouvoir dire ce qui lui est arrivé, cela peut prendre du temps des fois. Mais quand les enfants ont des symptômes spécifiques, nous n'avons pas tellement le choix que de le protéger.

Par contre, dans certaines situations, j'ai été amené à laisser le choix à l'enfant de me le dire ou de ne pas me le dire. Ce sont en particulier les situations où les pères se sont suicidés, où les pères sont morts comme dans le scénario que Françoise a lu, et des suicides inexplicables.

Je prendrai un exemple très bref d'un garçon de 13 ans que l'on m'adresse avec sa mère en thérapie car il y a un début de conduite violente, transgressive au collège, soupçon de racket. Le père s'est suicidé. A l'époque on a dit que c'était parce qu'il était en train de faire faillite, et que le lendemain de son suicide il y a la visite de l'huissier ; il avait il y a 5 ans 3000 francs de dettes. Cela a été la version officielle : c'est de la faute à la société. Quand je les vois, la mère finira par me dire : même moi, je n'y ai pas trop cru car il avait mis en scène son suicide comme un condamnation à mort. Il avait allumé une dernière cigarette et s'était servi un verre d'alcool qu'il n'a pas bu, et il s'est pendu ». Il a mis en scène une condamnation à mort. L'enfant a un certain nombre de symptômes, j'ai des informations sur l'histoire familiale etc, qui me font me poser la question éventuelle d'abus sexuels, ce n'est pas une certitude. J'ai

simplement dit à l'enfant : « parfois les parents partagent des secrets avec leur fils, et les pères, un jour, décident de mourir. Ils laissent les fils seuls avec leur secret. Ce sont des secrets encombrants, pénibles, car les fils pensent qu'ils ne pourront plus jamais en parler, que leur père en décidant de mourir les a condamnés au silence. Les fils se demandent comment ils vont pouvoir continuer à vivre, ils ne peuvent pas le dire car leur père n'est plus là pour se défendre, il n'est plus là pour leur faire du mal éventuellement, et parce que ces secrets peuvent être des choses embêtantes dont on n'a pas envie de parler ». Là encore je résume, c'est du condensé. Ce garçon n'a jamais manqué un rendez-vous. Il y a eu 3 séances où je le rencontrais un quart d'heure seul pour parler de cela. Une fois de façon à peine visible il a fait un petit oui de la tête. Je lui demandais toujours s'il était d'accord pour que je continue à me poser ces questions. « Je ne dis pas que ces choses là te sont arrivées, qu'il te serait arrivé des choses embêtantes, mais c'est important pour moi de te dire les questions auxquelles j'ai pensé ». Il m'a toujours autorisé à poursuivre mes questions. Dans ce cas-là je n'ai pas forcément insisté pour qu'il m'en dise plus car cela peut avoir aussi un effet dévastateur pour l'enfant de le dire, d'autant plus qu'ici il était d'une certaine façon protégé par rapport à son père.

Quelqu'un me parlait à propos d'un article sur Louis Ferdinand Céline que dans certaines situations le dévoilement était une mise à nu de l'enfant. C'est un instant de transparence où il se demande ce qu'il devient pour l'autre une fois qu'il l'a dit, comment est-ce qu'on va le regarder. Lorsque l'enfant n'est plus en danger, on doit sans doute prendre en compte les raisons qui font que l'enfant pense qu'il est préférable pour lui de ne pas le dire. Parler, c'est changer de stratégie. Tant que l'enfant ne dit rien, c'est qu'il pense qu'il a plus intérêt à ne pas le dire qu'à le dire. Parler signifie qu'à un moment donné les choses ont changé et qu'il peut changer de stratégie, que la parole vaut mieux que le silence. D'où cette idée d'être attentif au dévoilement. Je ne dis pas qu'il ne faut pas dévoiler et qu'il ne faut pas aider les enfants à dévoiler. Je dis qu'il ne faut pas le faire de façon violente et qu'il faut prendre en compte les besoins de l'enfant au moment de son évolution.

J'avais une image autour de ces questions liées au dévoilement. L'enfant qui vit des abus sexuels pense qu'il n'appartient plus au même monde que le monde supposé normal des autres, des thérapeutes. Plus ce qu'il a vécu dans sa famille est incroyable, impensable, inacceptable, plus la planète famille à laquelle il se sent appartenir va exercer une force d'attraction sur lui. Plus ce qu'il vit est inacceptable, plus il pense qu'il ne peut plus appartenir à l'autre monde, le monde supposé normal. En tant que thérapeutes, la 1^{ère} chose que nous avons peut-être à lui transmettre est que ce qu'il a vécu, même s'il ne peut pas nous le dire, pour moi c'est pensable, que nous y avons pensé. On ne lui dit pas que ça lui est arrivé et on emploie des termes très pudiques : on parle de choses embêtantes qui ne devraient pas arriver dans la vie des enfants. Si l'enfant nous autorise à en dire plus on parlera peut-être de choses sexuelles. Mais tant qu'il ne nous le dira pas on ne dira pas forcément pour lui dans cette situation là. L'important est de transmettre à l'enfant que c'est pensable et d'établir un lien avec lui qui soit suffisamment fort pour qu'il pense que ce qu'il a vécu dans sa planète n'est pas quelque chose qui l'exclut du monde. Dès lors que c'est pensable il continue de faire partie du monde. Je dis à nouveau qu'il s'agit de situations où l'enfant n'est plus en danger et non pas d'enfants en danger pour lesquels il y a nécessité de la protection immédiate.

Je terminerai par la fin des thérapies avec ces enfants. Il s'agit de quelque chose que l'on a appris en travaillant en Croatie par rapport aux victimes de bombardements et de guerre. Il y a un moment où l'on décide d'arrêter la thérapie parce que l'enfant va bien, va mieux, parce

qu'il n'a plus de symptômes, parce qu'on a pu avancer. Nous savons cependant qu'il ne s'agit jamais de fins définitives. Cela peut revenir, c'est à dire que l'enfant, du fait de son évolution, l'arrivée de la puberté, d'événements de sa vie, va peut-être revenir sur la question des abus qu'il a subis. On dit aux enfants : « on va arrêter de parler avec toi de ce qu'il t'est arrivé, de cette histoire. D'abord parce que ta vie ce n'est pas uniquement ce qu'il t'est arrivé. Ta vie c'est d'avoir des copains, des copines, d'aller à l'école, de jouer... Et puis tu as peut-être l'impression que plus on en parle avec toi plus on t'empêche d'oublier (tous les enfants font oui de la tête). Mais avant de te dire au revoir et d'arrêter il y a une dernière chose que je souhaite te transmettre. C'est que peut-être cette histoire horrible avec ton père, tu vas rester sans y penser pendant des semaines, pendant des mois, ça sera un peu chassé de ton esprit. Et puis un jour tu vas tomber amoureux, tu vas avoir un rapport sexuel, tu vas te marier, avoir envie d'avoir des enfants, et toutes ces choses que tu croyais avoir oubliées vont revenir. Des images vont revenir. Ce qui est important est que tu saches que c'est normal parce que ton corps, lui, continue de se souvenir de ce qui lui est arrivé. On peut ne pas penser à des choses pendant longtemps, et puis un jour il se passe quelque chose qui fait que l'on s'en rappelle. »

Je ne rentrerai pas dans des détails biologiques par rapport à des sécrétions d'hormones, à des sensations désagréables, mais ce sont des choses qui sont observées. On rajoute ensuite qu'à ce moment là « peut-être tu aurais besoin d'en parler à nouveau à ta mère ou à un thérapeute ou bien à ta meilleure amie » (parce que ce n'est pas forcément à des thérapeutes qu'ils ont besoin d'en parler). Le message est : « sache que si ça t'arrive c'est normal ». Il s'agit de dépersécuter l'enfant parce que pour l'enfant ce sont des images persécutatoires. « Si je continue d'y penser c'est que je ne suis plus normal du fait de ce qui m'est arrivé », pense-t-il. Je vois un adolescent de 17 ans qui a dévoilé des abus par son frère. Il a expliqué qu'il a été terrorisé à l'idée de le faire à des enfants. Je lui ai dit que la peur était normale : « tu ne peux pas la chasser parce que tu l'as vécue et que c'est une question pour toi, « est-ce que ce qu'on m'a fait je vais le faire un jour ». Mais le fait de te poser la question ne signifie pas que tu vas le faire. » Il y a besoin de séparer cet aspect là.

Je vais conclure sur un exemple. C'est une adolescente de 14 ans avec qui on arrête les entretiens. Je lui dis cela. Un an et demi après les éducateurs téléphonent : « on ne sait pas ce qui se passe, elle est dépressive ». J'apprends qu'Aurore a un petit copain. Je la reçois en entretien individuel et je lui parle de lui. Elle me dit qu'elle l'aime bien mais qu'elle a voulu le quitter. « Toutes les images me sont revenues, c'est comme vous m'aviez dit ». Les enfants qui ont été abusés petits, lorsqu'ils sont confrontés à la puberté, se posent tous la question suivante : c'est terrible d'éprouver du plaisir, d'avoir des pulsions sexuelles, d'avoir envie de se masturber et de ne pas pouvoir s'en empêcher. En effet ils se disent que s'ils ont besoin de se masturber tous les jours c'est qu'ils sont comme... Il y a là l'achèvement d'un processus d'identification. D'où la nécessité de séparer ces choses là, de montrer que les processus d'évolution liés à la puberté ne font pas d'eux des agresseurs.

DÉBAT APRÈS CETTE INTERVENTION

Dr BROCA

On doit admirer la pudeur et le respect de l'autre qui transparaissent dans cette approche de l'enfant. Si on essaie de reprendre plus globalement à travers ces phénomènes liés à la sexualité, ce qui frappe quand même c'est qu'un siècle après Freud la sexualité fait toujours scandale. Elle fait même de plus en plus scandale au fur et à mesure qu'on libéralise les mœurs. Je suis très ému de l'attention que l'on porte aux enfants, mais je crois que ce respect humain doit pouvoir aussi être porté aux adultes, y

compris aux auteurs. Cela suppose de ne pas forcément considérer les actes qui sont reprochés aux auteurs comme des monstruosité car ils restent de l'ordre de l'humain, quelque soit la monstruosité des actes. Celle-ci a un caractère d'humanité.

Ce qui fait scandale c'est la sexualité elle-même. Elle a 2 grandes fonctions : la reproduction animale de l'espèce (ce qui fait scandale pour l'être humain qui se voudrait un pur esprit), et l'apaisement des tensions de l'existence. On fait l'amour car cela détend et permet de faire redescendre les tensions au niveau zéro, l'homéostasie. Ce qui permet de condescendre à la sexualité c'est l'amour. C'est le cas chez la femme ; chez l'homme c'est plus compliqué car paradoxalement pour lui c'est l'amour qui fait obstacle à la sexualité. Ceci car pour l'homme la sexualité est violence : il a besoin de s'affirmer virilement et, s'il ne peut s'exprimer dans cette virilité violente, c'est un homme impuissant. Il faut comprendre les paradoxes de la sexualité si on veut comprendre les avatars de la sexualité.

Freud a montré que l'enfant est un pervers polymorphe ; chez l'adulte ce qui est pervers c'est l'enfant qui demeure chez l'adulte. Les adultes transgresseurs ont des personnalités infantiles. C'est à ce titre qu'ils ont droit à notre attention, à notre respect humain et à une aide possible pour leur permettre d'évoluer dans leur sexualité et de ne pas en rester à un stade de sexualité infantile. Il s'agit donc de problématiser tout ceci et de ne pas mettre d'un côté les adultes « salauds » et de l'autre côté les enfants innocents et victimes. C'est plus compliqué que ça. Vous avez montré que les actes monstrueux ne sont pas seulement le fait d'hommes, il y a aussi fréquemment des femmes même si c'est un sujet qui reste largement tabou.

(... fin de cassette...)

Mme DOMENACH

[manque le début sur la différence entre la sexualité infantile et la sexualité adulte]

Quand vous interrogez des jeunes gens qui ont été abusés tout petits et qui deviennent abuseurs adultes, ils vous expliquent bien qu'au début ils faisaient ça aux copains pour se venger car on leur avait fait. Ensuite cela devient très difficile car ils ne peuvent plus s'en empêcher, car ils sont devenus adultes et que la pulsion est plus forte. « A partir d'un certain âge, je ne voulais plus le faire, j'essayais de ne pas devenir un adulte qui était perdu, je le faisais malgré moi. J'étais devenu pubère ». Ce n'est donc pas le même langage ni les mêmes sensations.

M. MUGNIER

Je n'ai peut-être pas assez insisté dans la présentation sur la nécessité de redonner à ces enfants une origine humaine. Les actes ne sont pas fondateurs, ils ne sont pas fondateurs de l'existence de leur père ou de leur mère. J'insiste sur le fait que chacun est devenu co-acteur d'une faute, à des niveaux différents bien sûr. On ne peut pas mettre sur le même plan la responsabilité des enfants et celle des parents qui sont devenus co-acteurs mais ne sont pas forcément les auteurs. L'auteur se perd un peu dans la nuit des temps. C'était le sens de ce que je disais du travail avec les pères (ou avec les mères). Il est important de redonner à ces enfants une origine humaine pour qu'ils aient à nouveau le sentiment d'habiter le même monde que nous.

Dr BROCA

Vous l'avez noté aussi dans l'aspect transgénérationnel, c'est à dire le paradoxe que des enfants abusés deviennent des adultes abuseurs, ce qui laisse supposer que les parents abuseurs ont été eux-mêmes des enfants abusés. On est là dans toute une chaîne de transgression.

Intervention d'un participant

Une question qui revient souvent dans les débats autour des enfants abusés et qui deviendraient des abuseurs est qu'il n'y a pas une causalité automatique (l'enfant abusé ne deviendra pas nécessairement un adulte abuseur). Une remarque concernant les abuseurs est aussi qu'ils ont souvent été des enfants témoins, pas forcément l'enfant abusé mais « l'enfant derrière la porte », qui est au courant de ce qui s'est passé et l'a vécu de façon indirecte.

M. MUGNIER

C'est un peu comme les secrets qui cachent des secrets. Les enfants qui disent qu'ils ont vu par le trou de la serrure sont parfois des enfants qui ne peuvent pas en dire plus. C'est là que j'en reviens à la question du pensable. Peut-être ne pourront-ils en dire un peu plus que si on leur transmet que c'est pensable pour nous. Il ne faut pas croire que s'il s'agit d'adultes c'est plus simple d'en parler, l'adulte peut aussi le dire de façon très réservée et très minimisée. En effet c'est vraiment une question d'identité, faire ou non encore partie du monde. Je le dis peut-être de façon un peu dramatique, mais c'est une question vitale pour les enfants. Vous avez des enfants qui n'ont aucun symptôme, qui sont très lisses, qui vont très bien : ils développent des stratégies de survie pour continuer d'appartenir. Sur l'autre point, tous les enfants abusés ne deviennent pas abuseurs. Il faut aussi pouvoir rassurer les enfants, ça les aide quand même, ça leur fait du bien de l'entendre.

Intervention d'un participant

Vous disiez que le corps se souvient toujours. J'ai le souvenir de 2 femmes. Elles disent qu'elles pensent avoir été abusées par leur père mais ne pas en être sûres. Elles sont allées voir des médecins et ont fait des séances d'hypnose. Une m'a rapporté qu'à la suite de l'hypnose le médecin hypnotiseur lui a dit d'une façon affirmative : « vous avez été victime d'abus sexuels ». On sait que les abus sexuels ne commencent pas à l'adolescence et peuvent débuter très tôt, 2-3-4 ans. A cet âge on peut supposer que l'enfant n'a pas forcément souvenir de tous ces drames. Portez-vous crédit aux dires de ces femmes ?

M. MUGNIER

Concernant l'hypnose, je réponds à certaines femmes qui me demandent un conseil sur aller se faire hypnotiser que c'est leur droit, que je comprends que pour elles c'est une question vitale, mais aussi que ce n'est pas mon idée. Si elles ne peuvent pas s'en souvenir c'est qu'il y a aussi des bonnes raisons de ne pas s'en souvenir. Cette opinion n'engage que moi.

Je vais vous donner 2 exemples par rapport à la mémoire du corps. On se pose la question pour une femme alcoolique d'éventuels abus sexuels par le père. Cette femme a échoué dans toutes les tentatives de désintoxication, de sevrage, d'aide par rapport à l'alcoolisme. Les aides n'ont pas fonctionné et elle se réalcoolise de manière récurrente. Un jour, au bout de 6 à 8 mois d'entretiens, je la vois seule et elle me dévoile que lorsqu'elle a eu ses règles à 12 ans sa mère a appelé son père, il a descendu l'escalier, et sa femme lui a dit « regarde ta fille a ses règles ». Le père a alors baissé son pantalon, il lui a montré son sexe et lui a dit « tu dois savoir ce qu'est un sexe d'homme et pour bien le savoir tu dois le prendre dans ta main ». Voilà la scène qui m'est rapportée. Elle pleure. Je suis quelqu'un qui n'est pas spécialement insensible mais il y a quelque chose qui fait que je ne suis pas complètement bouleversé par son propos alors qu'il y a de quoi l'être. Puis elle continue, cela devient confus, et elle finit par dire : « il y a 20 mn de mon existence qui me manquent. Mon père avait un ami ». Et à ce moment-là elle remet son manteau sur elle, se met à grelotter de tous ses membres. Elle me dit : « il y avait une kermesse, son ami tenait un stand de chambouletout. Je me souviens, j'avais tiré sur les boîtes de conserves, et puis après il me manque 20 mn. Je me vois seulement descendre de la caravane et j'avais tous les cadeaux du stand. Je ne sais pas ce qui s'est passé quand j'étais seule avec mon père et son ami dans la caravane ». Elle est vraiment alors dans un état de transe, et je suis vraiment bouleversé car je sens qu'elle lutte avec elle-même pour retrouver quelque chose dont elle a pertinemment conscience mais qu'elle ne peut pas reconnaître pour elle-même. C'est très bouleversant de voir comment le corps était en train de grelotter.

Un autre exemple tiré de mes voyages en tant que formateur. Je vais régulièrement à Bordeaux et je prends une fois un taxi. Le chauffeur me demande ce que je fais ici, je lui dis que je viens faire de la formation ; s'il y a de l'écho en général je précise que c'est pour les mauvais traitements, je suis sûr que cela fait l'unanimité. Ce chauffeur me demande si je forme des assistantes sociales, je dis oui. Il me dit qu'il y a une chose importante que je devrai leur dire, c'est de croire davantage les enfants

quand ils leur disent des choses horribles. Il me raconte alors que sa femme, qui était violée par son père depuis des années, est allée le dire à l'assistante sociale à l'âge de 14 ans. Celle-ci lui a dit que ce n'était pas vrai, qu'elle racontait des bêtises, que c'était impossible. Elle n'en a plus jamais reparlé si ce n'est à son mari plus tard. Il me raconte qu'ils ont des enfants qui vont bien, qu'il approche de la retraite, qu'ils ont été un couple sans histoires qui s'est plutôt bien entendu. Il ajoute qu'il y a cependant dans tous les moments d'intimité du couple un moment précis où il sent les petits poings de sa femme se serrer, et d'ajouter « je sais qu'elle ne pense plus alors à moi mais à lui ». Il y avait donc à ce moment là quelque chose d'indélébile, aussi bien physiquement que psychiquement. J'ai beaucoup été touché par cet homme qui a éprouvé le besoin de se confier à un inconnu qu'il ne reverrait pas. Voilà 2 niveaux de réponses.

Intervention d'un participant psychologue

Je ne sais pas si je vais être très clair mais il y a dans ma tête depuis ce matin une certaine confusion liée à la complexité du phénomène de la violence, où l'on jongle en passant de la victime à l'agresseur allègrement, de l'enfant victime qu'il faut soigner à l'adolescent agresseur qu'il faut punir, sachant qu'il s'agit souvent de la même personne.

J'ai la métaphore du diamant, imaginant que l'enfant a de multiples facettes (c'est en tout cas comme ça que je m'en sers dans mon travail). Tant qu'il est dans sa famille on peut punir et aimer. Dès qu'il sort de la famille, on assiste à un clivage, je n'ai pas à dire s'il est bon ou mauvais, je caricature : il y a ceux qui punissent et ceux qui soignent. Je trouve que c'est des fois compliqué car les rôles ont tendance à devenir interchangeables, un métier peut prendre la place d'un autre.

Mon idée est qu'il ne faut jamais être seul quand il faut faire face à la violence, qu'il n'y a pas de réponse unique mais que les réponses sont plurielles. Avec la métaphore du diamant on peut imaginer qu'on a chacun une facette de ce diamant à traiter mais qu'on ne peut contourner les autres facettes, on doit les savoir ; mais ça n'est pas parce qu'on les sait qu'on doit les traiter. Il n'y a que par le biais de cette visualisation qu'on n'arrive à ne pas s'enfermer dans des réponses uniques à la violence

Intervention d'un participant

J'ai une réflexion par rapport à un participant qui est intervenu plus tôt et qui a fait référence à la dimension sociale de la violence, et notamment aux phénomènes sociaux, aux facteurs qui peuvent être incriminés comme structurant notre société. Notre société génère de la violence et de l'érotisation. Il y a les violences structurelles à l'être humain, sans pour autant aller dire comme certains que la violence est naturelle. Il est important de se poser des questions en termes de choix et d'orientation de société. Je pense que la libéralisation de produits qui valorisent la violence et l'hyperérotisation, que la consommation de ces produits, favorisent l'amplification des phénomènes d'abus, de violences aux enfants, d'érotisation des rapports entre les êtres humains, de gestion de plus en plus difficile de la pulsion.

M. MUGNIER

C'est difficile de répondre à cette question. Un historien, M. KIENER, co-auteur du livre « L'enfance violente », dit qu'il a fait des recherches sur la violence dans les villages jusqu'à la 2^{ème} guerre mondiale. Ce qu'il décrit de la violence de l'époque est bien pire que ce que l'on peut voir maintenant. La différence est que cela ne se savait pas, ce n'était pas médiatisé.

Cet enfant dans les Vosges qui à 15 ans dans les WC publics a tenté tout d'un coup de taillader à coups de rasoir et d'émasculer l'enfant de 5 ans qui se trouvait à côté de lui : on a suivi un cas d'un homme qui a fait exactement la même chose il y a 20 ans, et ça n'a pas fait la une des journaux.

Quand j'avais 10 ans on m'a raconté une histoire. Il y avait un village avec deux côtés, un où les gens vivaient à l'ombre et un au soleil. La coutume était de dire que ceux qui vivaient à l'ombre étaient un peu déjantés. Un jour, en 1960, un enfant de 10 ans, côté ombre, a pris sa petite soeur de 3 ans, lui a mis la tête sur un billot de bois et l'a décapitée. KIENER rappelait qu'on donnait dans les années 30 les enfants d'origine incestueuse à manger aux cochons. TAVERNIER disait un jour à la télévision qu'on pouvait aujourd'hui faire Paris-Fontainebleau sans courir le risque d'être détroussé 5 ou 6 fois.

D'après les historiens, d'après ce que j'entends dans les congrès des spécialistes de la violence, il y aurait plutôt moins de violence. Il s'agit de se méfier des amalgames que l'on fait par rapport à la violence. Je lisais la semaine dernière dans Courrier International qu'il y a une chute spectaculaire du nombre d'adolescents meurtriers en France, au point que l'on ne peut pas dire que c'est une tendance.

Participant

Le peintre TANGUY dans les années 40, quand il montait dans le bus, tirait en l'air et faisait monter tous ses copains avec lui. Imaginez l'effet d'un homme qui fasse ça aujourd'hui. Il se retrouverait rapidement dans une cellule à la gendarmerie ou dans un service de psychiatrie. La tolérance de la société face à la violence a considérablement diminué.